

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURAKA
M.R.C. DE KAMOURASKA**

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par une résolution modifiant le calendrier des séances du conseil de la Municipalité de Kamouraska applicable au mois de novembre 2024.

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 7 octobre dernier, le conseil de la municipalité a adopté une résolution numéro 24-10-199 afin de modifier la date de la tenue de la séance ordinaire du mois de novembre au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024 dont voici la description :

RÉSOLUTION POUR MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL « MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA » REPORT DE LA DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PRÉVUE LE 4 NOVEMBRE 2024 - « MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA »

24.10.199 RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté à la séance ordinaire du 4 novembre dernier un calendrier mais qu'une correction doit être apportée pour la tenue de la séance ordinaire de novembre 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE Christian Drapeau
APPUYÉ PAR Jacques Sirois
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la date prévue de la tenue de la séance ordinaire est reportée au **11 novembre 2024 à 20H00 P.M.** au lieu du 4 novembre 2024 tel que prévue au calendrier adopté en novembre 2023.

QU'UN avis public de ce changement soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 9^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2024.



**Mychelle Lévesque,
Directrice générale &
greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 10 octobre 2024 entre 11H30 et 12H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 octobre 2024.



Mychelle Lévesque